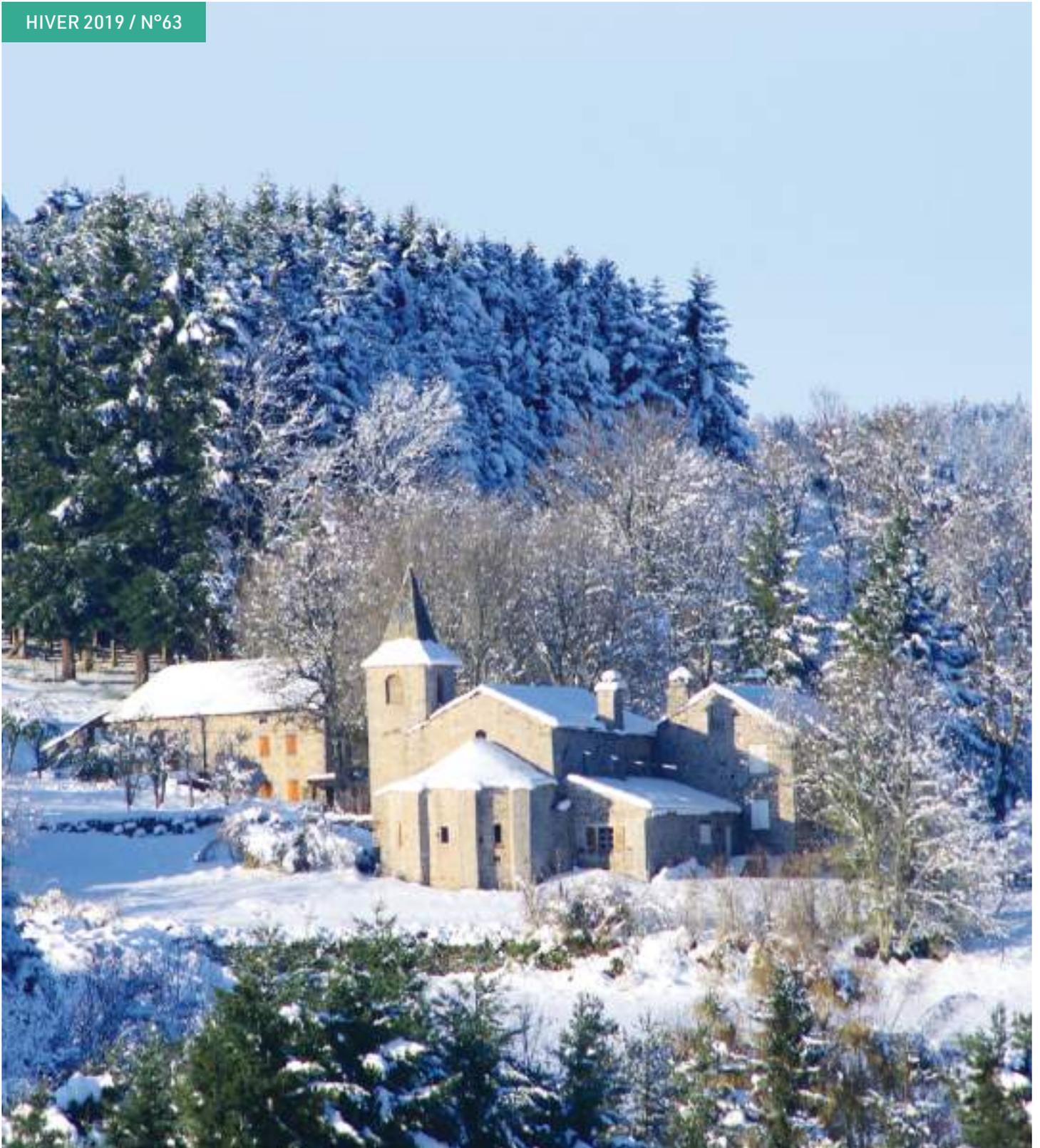




le Mazet

BULLETIN MUNICIPAL

HIVER 2019 / N°63



■ VIE MUNICIPALE

Conseils municipaux	04
11 novembre, journée du Souvenir	07
École du Mazet, projets et travaux	08
Panorama des services médicaux/sociaux	10
Travaux de voirie	11

■ CULTURE ET SPORT

Bilan de 18 mois au Calibert	12
Résidence de la Comédie de St-Etienne	13
Les Caisses à savon	14
Le Vélo-Club du Haut-Lignon	14
L'Ardéchoise	15

■ INTERCOMMUNALITÉ

Prise de compétence lecture publique par la Communauté de Communes	16
Centre de loisirs Intercommunal	17

■ DÉFILÉ DE L'ÉTÉ 2019

■ INTERCOMMUNALITÉ

Aménagement d'activités de pleine nature au Lizieux	20
Sictom, le tri sélectif	20

■ INFOS DIVERSES

Recensement 2020	21
« Prof » un artiste local	22
Le point culminant de la commune	23
Atelier de l'Art floral	23
Prix de la poésie	23
Des nouvelles de la Halle Fermière	24

■ LA VIE ASSOCIATIVE

Crèche les Pitchounets	25
Fitness Forme Ensemble	26
Association des Parents d'élèves	27
Boule amicale	27
ACCA du Mazet	28
Amis de Saint-Voy	29
Chorale Voy ci Voy là	30
Foot Mazet-Chambon	31
Scrabble	32
Eglise Protestante Unie de France	33
Chambon Danse	34

■ BOTANIQUE

Directeur de publication : Bernard COTTE

Coordination de la rédaction : Alain DEBARD

Crédit photos : Adobe Stock, Cathy Cachard, Ecole du Mazet, Centre de loisirs Intercommunal, APE, Eglise Protestante Unie, Jeanine Roux, Philippe Soubeyran, ACCA Maurice Vérilhac, Club de scrabble, Foot Mazet-Chambon, Crèche « Les pitchounets », Communauté de Communes du Haut-Lignon, Fabienne Malaval-Dupré, Christian Paulet, Alain Debard, La Commère 43, Pierre Suchère, Chorale Voy-ci Voy-là, Nadine Ruel, Chambon Danse, Christian Grosclaude...

N° ISSN : 0988-5765. Dépôt légal : décembre 2019 - Tirage : 700 exemplaires.



PEFC 10-31-3358 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Conception, création et mise en page : agence studio N°3 - www.studioN3.fr

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Tél. 04 71 65 01 09 - Fax 04 71 65 07 38
mairie@mazet-st-voy.com - www.mazet-st-voy.com
Ouverture : mardi et jeudi 8h-12h/ 14h-18h.
Mercredi et vendredi 8h-12h. Samedi 8h-12h.

OFFICE DE TOURISME

Tél. 04 71 65 07 32 - lemazet@ot-hautlignon.com
www.ot-hautlignon.com

- **Pompiers** : 18
- **Gendarmerie Nationale** : 17 (brigade de Tence)
- **SAMU services d'urgence** : 15
- **Centre antipoison** : 04 73 75 17 51 (Clermont-Ferrand)
- **N° européen** : 112
- **Bibliothèque municipale** (au dessus de la mairie) : 04 71 65 09 10
Ouverture : mercredi 14h-18h. Jeudi 10h-12h.
Vendredi 15h-18h. Samedi 10h-12h.
- **Crèche Les Pitchounets** : rue des écoles 04 71 65 06 22
- **Ecole Albert Camus** : rue des écoles 04 71 65 00 68
- **Centre de loisirs** : au dessus du Temple 04 71 65 02 47
- **ADMR Le Chambon/Le Mazet** 04 71 56 37 24 ou 06 84 99 21 38
- **Assistant social** 04 71 65 08 96 ou 04 71 07 40 60
- **Résidence de Personnes Agées Le Lizieux** 04 71 65 08 95
- **Taxis**
 - Taxi du Lizieux Sandrine NEBOIT 04 71 65 06 25 ou 06 14 50 77 24
 - Taxi Service Yohann RUEL 04 71 59 73 17
- **Déchetterie** : 04 71 65 93 02
- **Professionnels de santé**
 - Médecin route de Tence : Dr. Guy RUEL 04 71 65 05 50
 - Dentiste 7 allée des jardins : Dr. Pierre PEYRARD 04 71 65 04 81
 - Pharmacie du Plateau 13 route de Tence
Dr Pascal MERMET-BOUVIER 04 71 65 66 66
 - Pédicure « Résidence Personnes âgées » sur RV une fois par mois
Route du Chambon
 - Kinésithérapeute route de Tence :
M. Jean MOUGEL 04 71 65 07 53
- **Défibrillateur** : sous la mairie, à coté de la porte de l'ascenseur.
- **La Poste**: Mardi : 8h30 > 10h30 et 14h > 15h30 (Ap Midi)
Mercredi : 8h30 > 12h - Jeudi : 8h30 > 12h
Vendredi: 8h30 > 12h - Samedi : 8h30 > 12h

N'oubliez pas de vous inscrire auprès du secrétariat
pour recevoir par internet (Mazet-Événements)
les informations et événements municipaux

ÉDITO

Nous avons souhaité développer ce bulletin municipal autour des services à la population, en particulier la Résidence du Lizieux qui accueille nos aînés, et le Centre Médical où nous allons prochainement réaliser d'importants travaux de rénovation.

Tous ces équipements contribuent, en effet à préserver, voire améliorer, le bien vivre au MAZET, objectif premier de l'action municipale.

Chaque année, nous nous évertuons, avec nos contraintes budgétaires, à développer les services, entretenir notre patrimoine et nos infrastructures mais aussi à innover pour que notre commune ne reste pas en marge de la modernité.

Pour satisfaire aux nouvelles exigences de nos concitoyens nous disposons maintenant d'un réseau de téléphonie mobile adapté, d'un accès wifi gratuit dans le centre du village, au camping, au Calibert et à la halle fermière et nous allons bientôt profiter d'une liaison internet très haut débit avec la fibre optique en cours de déploiement.

Cette froide énumération ne peut nous faire oublier que le bien vivre ensemble repose essentiellement sur le facteur humain, la bienveillance que nous mettons dans nos relations avec les autres.

Le rôle de l'action municipale ne peut, dès lors, se limiter aux activités techniques mais il doit aussi s'attacher à créer des espaces de rencontre, de discussions et d'échanges pour l'épanouissement de chacun dans notre micro société.

Tout en formant le vœu que l'harmonie sociale reste la préoccupation majeure de toutes les municipalités appelées à se succéder, je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2020.

Bernard COTTE,
Maire du MAZET-SAINT-VOY.

Invitation aux vœux

Vous êtes cordialement invités aux Vœux de la Municipalité qui auront lieu au Calibert le vendredi 27 décembre à 18h



État civil

*Du 1^{er} décembre 2018
au 15 novembre 2019*

NAISSANCES

- ROUSSET Pablo né le 18/12/2018 à Firminy - Le Riou
- VINCENT HÉRITIER Timéo né le 20/06/2019 à Firminy 19 chemin de Laroue
- AROD Camélia, Fanny, Lina née le 25/07/2019 à Firminy 17 allée la Petite Roche
- PARFAIT MURE Joy née le 26/07/2019 au Puy-en-Velay Aulagnier Petit
- ROHNER Jules, Paul né le 15/10/2019 à Saint-Priest-en-Jarez - 3 chemin de la Chalayouse

MARIAGES

- FERRAPIE Kevin, Jean, Marie et BLEUSE Océane, Marie le 20/04/2019
- MÜLLER Jean-David, Luc et GUILHOT Lauriane le 08/06/2019
- MOUROT Guillaume et PIERETTI Fanette, Marie le 27/07/2019
- TORRES OBREGON Yoleisis et RUEL Mélanie le 27/07/2019

DÉCÈS OU TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- PRADIER Nêlie née le 10/07/1926 veuve de MANEVAL Fernand Elie. Transcription de décès le 2/01/2019 au Puy-en-Velay Levet
- DERAL Paul, Antoine né le 18/06/1951 époux de PESSINA Florence, Jocelyne, Aline. Décès le 23/05/2019 au Mazet Saint-Voy Bosméa
- MOUNIER Antoine, Jean, Claude, Marie né le 19/09/1939 époux de BOS Eliane. Transcription de décès le 23/06/2019 à Saint-Agrève Vacheresse
- JOUVE Jacky, Philippe né le 29/03/1962. Décès le 29/08/2019 au Mazet Saint-Voy Bronac
- PERBET Euphrasie née le 07/11/1931 veuve de RUSSIER Albert, Paul. Décès le 30/08/2019 au Mazet Saint-Voy Fournourette
- DEBARD Marie, Rose, Joséphine née le 20/06/1928 veuve de MOREL Louis, Elie. Décès le 28/10/2019 au Mazet Saint-Voy Petit Crouzet
- MASSE Marc, Hébert né le 21/02/1934 époux de JOUVE Yvette, Emilie. Décès le 14/11/2019 au Mazet Saint-Voy Aulagnier Grand

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 JUIN 2019

1 - TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES :

- Mme EYRIEY Catherine épouse GAGNAIRE.
- Mr PETRIQUE Pierre-Louis
- Mme PICQ Dorca, Nancy épouse CACHARD.

2 - RECONDUCTION DE LA LIGNE DE CRÉDIT :

- Le Conseil Municipal reconduit à l'unanimité une ligne de crédit de 200 000€ pour l'année 2020 auprès de la Caisse d'Épargne

3 - RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les cinq ans, pour notre commune il aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. La commune doit désigner un coordonnateur communal formé par l'Insee qui encadre les agents recenseurs et échange avec le superviseur sur les difficultés rencontrées.. A l'unanimité moins une abstention le Conseil désigne Alain DEBARD comme coordonnateur du prochain recensement.

4 - RÉGULARISATION FONCIÈRE :

Une régularisation foncière est nécessaire au pont de Salettes, le nouveau pont n'est pas exactement à l'emplacement de l'ancien. Accord du conseil suivant le plan établi par le géomètre-expert.

5 - BUDGET COMMUNAL :

Un emprunt de 120 000€ est nécessaire, le conseil choisit entre deux propositions celle du Crédit Agricole est retenue pour une durée de 15 ans.

6 - CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES :

Plusieurs voies récemment aménagées doivent être intégrées à la voirie communale (48 km 835 actuellement). Après examen des différents tronçons susceptibles d'être classés, le conseil propose environ 3 km 200 de voies supplémentaires.

7 - DEMANDE D'EMBAUCHE PAR LE CLUB DE FOOT :

Le Club de Foot Chambon/ Mazet veut embaucher un nouvel éducateur, il s'adresse à la commune



Paysage de l'automne 2019 à l'Aulagner-Petit

pour que cette embauche soit prise en charge par ses soins pour 4h hebdomadaires. Après discussion, devant la difficulté d'assurer l'encadrement et le bon fonctionnement de cet emploi sur ces courtes périodes de 4h00 par semaine, une annualisation est proposée. La commune prendrait à sa charge l'emploi en CDD voire en CDI pour assurer à l'employé son maintien dans le statut de la fonction publique territoriale et ceci sur six semaines (période juillet/août) pour effectuer le remplacement des agents communaux durant l'été.

8 - FONCTIONNEMENT DE LA HALLE FERMIÈRE :

Ce bâtiment remplit trois fonctions : point d'information touristique, point de vente de produits fermiers, espace consacré au jardin botanique (salle

d'exposition et local technique) géré par l'Association Environnement et Patrimoine. L'Office de Tourisme a mis fin brutalement en juin à sa gestion du point de vente des produits fermiers, laissant les producteurs sans solutions à l'orée de la saison estivale. Pour leur donner le temps de s'organiser et leur éviter une perte financière, l'Association Environnement et patrimoine reprend la gestion de ce point de vente jusqu'au 1^{er} janvier 2020. La Halle Fermière sera ouverte à partir du 10 juillet.

9 - DIVERS :

-- Carnivores errants : Le Conseil donne son accord à l'unanimité sur l'adhésion de la commune de Saint-Genest-Malifaux au SICCDE (Syndicat Intercommunal...)

-- Affaire Mazet-St-Voy /Région AURA :

Notre demande a été rejetée malgré l'avis favorable du rapporteur public. La Commune décide de faire appel du jugement et choisit Me SCHOTT pour défendre ses intérêts.

-- Organisation du Bureau de Poste : Dans le cadre d'une réorganisation, à l'automne prochain, l'amplitude d'ouverture du bureau sera maintenue mais le facteur guichetier assurera également la distribution du courrier dans le bourg. Le Conseil se prononce pour une ouverture du guichet le matin.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AOÛT 2019

La séance du conseil municipal commence par une minute de silence en mémoire du Maire de Signes, mort dans l'exercice de sa fonction.

1 - PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC

Il consiste à procéder au remplacement de mats à Surnette et à la Vaysse + extinction nocturne, pour un coût de 58 115,40 € HT. La participation du Syndicat d'énergie est de 45% ; la participation de la commune est de 55% soit 31963,47 €
Le conseil approuve ce programme, à l'unanimité.

2 - AVENIR DU CABINET MEDICAL

Il a été construit en 1987 et donné en location à la SCI « Les Barbelottes » moyennant un crédit bail de 15 ans, correspondant au remboursement de l'investissement au terme duquel la SCI devait lever l'option d'achat. Celle-ci a bien été levée au terme de crédit bail, en 2002 mais n'a pas été suivie d'effet. Depuis lors les professionnels occupent les locaux à titre gratuit (rappelons que le dentiste a procédé à une rénovation complète des locaux de l'étage, à ses frais)
En réponse à une nouvelle demande de la commune, les associés sollicitent la réalisation de travaux de rénovation (fenêtres, peintures, électricité...) et de mise aux normes accès handicapés du rez de chaussée, moyennant un loyer à déterminer.

3 - DETERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES LE MAZET = 4

En prévision des nouvelles élections de 2020, le nombre de délégués au Conseil Communautaire doit être réactualisé. La CCHL a délibéré sur une nouvelle proposition de répartition des représentants

communaux. Chaque Conseil municipal doit ensuite se prononcer.

	Situation actuelle	Droit commun	Proposition CCHL
Le Chambon /Lignon	7	7	7
Chenereilles	2	1	2
Mas de tence	2	1	1
Mazet Saint Voy	4	3	4
Saint Jeures	3	2	3
Tence	8	9	9

Le Conseil Municipal approuve la proposition de la Communauté de Communes, à 26 délégués, à l'unanimité.

4 - SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL (CONTRAT 43 - 11) POUR L'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AU CALIBERT.

Cette voie : VC 1 route de Saint Voy, est subventionnée au titre de la DETR au taux de 27,2349% soit 22070,00€

- Total HT 81 035, 00 €

Le conseil approuve le projet et la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

5 - PROPOSITION DE COUPE

de bois sur la forêt sectionniale des EYGAUX/LA BOURGHEA pour l'exercice 2020 (ONF) approuvé à l'unanimité.

6 - ALIÉNATION D'UN CHEMIN RURAL À VACHERESSE

Pour donner suite à cette demande d'aliénation, il convient de diligenter une enquête publique.

7 - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA BDP

(bibliothèque départementale de Prêts), la convention est prolongée de deux ans, à l'unanimité.

8 - DEMANDE DE FINANCEMENT DE GOBELETS PLASTIQUE (APE/ COMITE D'ANIMATION/CLUB DE FOOT)

Trois associations font part de leur demande d'aide à l'achat de gobelets en plastique réutilisables pour un montant estimatif de 2500 euros (6000 gobelets) avec marquage. Le débat s'engage sur la question de l'écologie de ces gobelets, en plastique. Et le choix possible de s'équiper en matériel durable. La responsabilité du choix de la vaisselle revient aux associations et le conseil souhaite les soutenir en acquérant et installant au Calibert un lave vaisselle accessible aux associations.

9 - SUBVENTION ECOLE :

Le conseil décide d'octroyer une subvention de 15 euros par élève, destinée à financer les projets scolaires.

QUESTIONS DIVERSES

Point sur les travaux de l'école : le plafond du préau étant amianté, la commune décide de procéder à son désamiantage, pour poursuivre les travaux ; De ce fait, l'achèvement du chantier est prévu pour la fin de l'année.

Installation de la fibre. La commune va envoyer les certificats d'adressage.

Information aux retraités

La municipalité du mazet met gracieusement à leur disposition une salle à la résidence du Lizieux ouverte tous les mardis à partir de 14h30.

C'est l'occasion pour les personnes seules de rompre leur isolement et également à chacune et à chacun de passer une après midi conviviale soit pour jouer aux cartes soit à d'autres jeux de société.

Aucune adhésion n'est demandée, le club des retraités ayant été dissous.

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 4 OCTOBRE 2019



Chorale Voy-Ci Voy là au Calibert lors de l'accueil de la chorale de Gaas

* DÉCISIONS MODIFICATIVES :

réfection de la voirie d'Arcelet

Au budget d'Investissement :

en dépenses : au compte 2151

(Voirie) : + 35991€

en recettes : subvention pour la voirie d'Arcelet : + 35 991€

* CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR RÉFECTION DE LA VOIRIE FORESTIÈRE D'ARCELET.

Pour une estimation à 40169€ HT

le choix du conseil municipal s'est

porté à l'unanimité sur le moins

disant, l'entreprise Sagnard, pour un montant de 33 966,70€.

* EXTENSION RÉSEAU ÉLECTRIQUE À L'AULAGNER-PETIT

Pour le raccordement d'une habitation rénovée, le Syndicat d'Electrification demande une participation communale de 600€. Accord du Conseil.

* MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Le Conseil est appelé à délibérer sur deux modifications :

-- la modification de l'adresse du siège de la CCHL qui se trouve désormais 13 allée des Pâquerettes à Tence.

-- la prise de compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement » afin de pouvoir transférer cette compétence au futur EPAGE Loire/Lignon en cours de création et qui doit remplacer le SICALA au 1^{er} janvier. Accord du Conseil.

* SUBVENTION CHORALE VOY-CI _VOY LA :

Le Conseil accorde une subvention de 150€, destinée à prendre en charge en partie les coûts de l'accueil de la chorale de Gaas.

* INFORMATION SUR LE NOUVEAU FONCTIONNEMENT DE LA POSTE :

Mardi : 8h30/10h30 – 14h/15h30

Mercredi : 8h30/12h

Jeudi : 8h30/12h

Vendredi : 8h30/12h

Samedi : 8h30/12h

* PAIEMENT IMPÔTS DES BIENS DE SECTION:

Cela ne concerne que les sections qui ne produisent aucun revenu et dont la commune doit pour cette raison payer les impôts. Le Conseil autorise Mr le maire à procéder à cette opération de paiement.

* RECTIFICATION ADRESSAGE :

La Cheze : le chemin des Boutons d'or (déjà existant) devient le chemin des renoncules.

Les Balayes : le chemin des Balayes devient (départ sur la commune de Tence qui l'a déjà dénommé) chemin des Bachassoux.

Le Riou : (accès maison Cabrière) dénommé chemin du Riou depuis la Pierre Plantée.

* DIVERS :

-- Demande de remplacement de l'enseigne de l'Amicale des sapeurs Pompiers : Le devis demandé à l'entreprise Création du Lignon

s'élève à 1296,00TTC

Le Conseil décide d'accorder à l'Amicale une subvention de 1000€.

-- Demande du Club de foot :

Un courrier précisant les modalités de l'aide apportée par la commune à l'embauche d'un éducateur sportif par le club de foot sera adressé au président.

-- Demande de panneaux limitant la vitesse sur certaines voies communales:

Deux demandes sont étudiées par le Conseil, une au village du Monteillet, l'autre à St Voy. Considérant que la pose d'un panneau limitant la vitesse n'a que peu d'incidence, le conseil ne désire pas donner suite à ces demandes qui s'ajoutent à d'autres formulées sur toutes les voies communales.

-- Traversée du village de Fomourette :

Le Conseil Départemental qui a en charge la gestion de la D15 ne désire pas que la commune mette en place les coussins berlinois (nouveau revêtement), par contre deux radars pédagogiques seront installés, une demande en ce sens sera faite à la Préfecture.

-- Point sur les travaux :

La terrasse de la crèche est terminée, remerciements de la structure très satisfaite de ce nouvel équipement. Ecole : travaux qui concerneront pendant les vacances scolaires la salle du préau, l'accessibilité, le désamiantage des locaux, les toilettes rendues accessibles aux handicapés, la peinture... Fin des travaux prévus en décembre.

Cabinet Médical : Il s'agit d'abord de rendre le cabinet accessible aux handicapés (décaisser la dalle jusqu'au niveau du trottoir), puis une rénovation complète des locaux, changement des ouvertures, isolation, insonorisation...est prévue. Travaux en janvier/février.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

11 novembre 2019, le devoir de mémoire perdure. La population du Mazet, très impliquée et fortement représentée a rendu un vibrant hommage à 105 de ses compatriotes décédés au cours des combats de la grande guerre ainsi qu'à tous les morts pour la France.

Sonneries d'usages personnalisées au clairon, Marseillaise entonnée et chantée par les enfants de l'école, corps des sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers au grand complet, lecture du manifeste de l'UFAC par un jeune collégien, vente du Bleuet de France bien accueillie, municipalité, anciens combattants tout contribuait à faire de cette cérémonie commémorative un grand moment de ferveur.

Une attention toute particulière a été portée à la



mémoire de Léon-Pierre Jouve mort pour la France peu avant l'armistice de 1918 dont le nom n'a pas été mentionné sur notre monument.

Dans son message de ce 11 novembre, l'Union Française des Associations de Combattants en appelle à la conscience et à la mémoire de chacun afin que l'acceptation du sacrifice suprême et l'espérance qui habitaient toutes ces victimes, inspirent nos actions en faveur de la Paix, de la Solidarité et de la Fraternité.



2019-2020 : ECOL'EAU

A l'école Albert Camus, l'année a bien commencé. Il y a 91 élèves inscrits répartis dans 4 classes :

- 34 élèves en classe de maternelle (TPS/PS/MS) avec Irène Gros
- 16 élèves en classe de GS/CP avec Sara Riou et Karine Valla
- 20 élèves en classe de CE1/CE2 avec Evelyne Perbet
- 21 élèves en classe de CM1/CM2 avec Angélique Chillet qui remplace Myriam Frauchiger depuis le début de l'année.

Marie-Jeanne Russier et Amélie Guilhot Marchais, en tant qu'ATSEM, complètent cette équipe pédagogique, elles aident les enseignantes surtout dans les 2 classes de maternelles mais elles sont aussi présentes dans les autres classes ainsi que pour la garderie du matin et pour le temps de cantine. Jasmine Duchenet est affectée à l'école en tant que AESH cette année scolaire.

L'EAU

Dans la dynamique de la labellisation de notre école pour le E3D (école en Démarche de Développement Durable), nous avons choisi cette année de travailler autour de l'eau afin de sensibiliser les élèves sur la richesse qu'est l'eau. L'intervention du SICALA dans les 3 classes des plus grands nous a permis de découvrir les richesses autour de nos rivières. Nous poursuivons cette étude de l'eau dans tous les « états » : en sciences, en philo, en arts plastiques mais aussi au travers de la danse, du théâtre....

Nous n'avons pas oublié notre jardin pédagogique initié l'année dernière. En effet, les élèves sont allés en début d'année récolter les légumes qui avaient été plantés ou semés au printemps et qui se sont bien développés grâce aux bons soins de René Argaud qui a entretenu ce jardin pendant les « grandes vacances ». Les élèves ont dégusté tous ensemble quelques-uns de ces légumes pendant la semaine du goût. Les plus grands ont ensuite mis ce jardin en « dormance » pour l'hiver...

UNE RENTRÉE RICHE AUSSI EN DÉCOUVERTES CULTURELLES...

En septembre tous les élèves (de la moyenne section au CM2)



accompagnés des enseignantes et de quelques parents sont allés au Puy-en-Velay lors de la fête du Roi de l'Oiseau pour assister à un spectacle de rapaces ainsi que pour visiter les différents camps installés dans la ville pour cette occasion.

Céline Ritton Saugues accompagnera tous les élèves cette année afin de développer leurs compétences musicales et vocales avec sa guitare, sa trompette et sa voix...et offrir un spectacle très apprécié de tous au mois de juin. En plus, cette année, en septembre, une intervenante de l'école de musique est venue faire découvrir le violon aux élèves de l'école.

Autour des livres, les deux classes de grands (CE et CM) ont eu la chance d'accueillir dans leur classe une auteure illustratrice de bandes dessinées dans le cadre du festival

de la BD. Les deux classes des plus jeunes vont accueillir fin novembre une auteure illustratrice lors du weekend littérature jeunesse au Mazet-Saint-Voy.



...ET EN DÉCOUVERTES SPORTIVES

La randonnée « d'intégration » en tout début d'année a permis à tous les élèves de passer un moment ensemble après les vacances d'été.

Puis un maître d'armes du club d'escrime d'Yssingaux invité par un



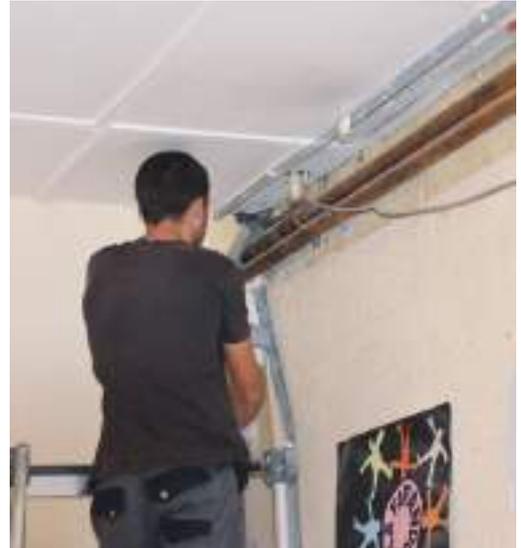
parent d'élève est venu initier les élèves du CP au CM2 à ce sport très technique et rarement enseigné dans le cadre scolaire.

Le club de football du Mazet/Chambon a mis à disposition des bénévoles et un entraîneur dans le cadre de l'opération « foot à l'école » pour que les élèves puissent découvrir différents exercices techniques ainsi que des règles du jeu de ce sport. Les écoliers de l'école Albert Camus sont bien en route pour une nouvelle année scolaire et ils ne manqueront pas de vous faire part des projets et activités lors du prochain bulletin....



PS : La neige précocée s'est invitée dans la cour de l'école à la grande joie des enfants pour développer leur créativité artistique ensemble dans la réalisation de bonhommes de neige.

Toute l'équipe enseignante



TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE À L'ÉCOLE

Les travaux entrepris dans le préau de l'école ont mis en évidence la présence de plaques d'amiante-ciment au niveau du plafond sur une surface d'environ 80 m².

Durant les travaux de la Toussaint une première phase de travaux a eu lieu qui a provoqué la mise en confinement des locaux.

Une entreprise spécialisée de Montregard, SD RTP, a effectué la dépose des plaques et s'est chargée du recyclage indispensable. Le coût des travaux s'élève à 21 755 € HT.

Dans une seconde phase (vacances de Noël) le plafond sera remplacé par un artisan local (plâtrerie-peinture CHAZOT Gilles). Les améliorations apportées concernent aussi l'accès pour les personnes à mobilité réduite, la création de toilettes pour handicapés, l'installation d'appareils de chauffage, la réfection des sols, des peintures et l'aménagement de la salle d'activités située au même niveau en salle de classe.



PANORAMA DES SERVICES MÉDICAUX / SOCIAUX

LA RÉSIDENCE DU LIZIEUX A 20 ANS

Inaugurée le 6 novembre 1999, la Résidence du Lizieux vient de souffler ses vingt bougies. A l'époque, c'était un équipement innovant par la mixité sociale et générationnelle qu'il proposait. Destinée, en priorité, à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées dans de bonnes conditions de sécurité, elle a, depuis son ouverture, accueilli nombre de personnes seules, et parfois en couple, pendant les dernières années de leur vie tout en retardant souvent leur entrée dans un EPHAD.

Aujourd'hui, de nombreux projets similaires ont vu le jour où sont programmés dans les communes avoisinantes. D'autre part, il ne reste, presque plus dans la campagne, de personnes isolées dans un habitat peu adapté à leur âge.

Pour ces différentes raisons, les dix appartements autrefois « très recherchés » connaissent des vacances plus ou moins longues. Pourtant, l'intérêt de la Résidence n'a pas varié avec ses dix logements de type 2 (chambre séparée) meublés à la convenance des locataires admis au bénéfice des APL selon leurs ressources, son restaurant ouvert cinq jours sur sept et sa maîtresse de maison attentive aux besoins de chacun.

Son intérêt financier n'est pas non plus, à négliger si l'on compare les tarifs de toutes les structures adaptées aux personnes âgées. Le coût mensuel de la résidence du Lizieux s'élève à 730 € environ (logement pour 2 personnes toutes charges comprises, plus selon le souhait de chacun 25 repas de midi servis avec une soupe pour le soir). Pour ce qui concerne les nouvelles Résidences Services, le prix



annoncé est de 1 500 € et, pour les EPHAD il est compris entre 1 800 et 2 000 € par personne. Certes, la Résidence du Lizieux n'est pas médicalisée, tout comme les Résidences Services, mais il suffit souvent aux personnes âgées de trouver un accueil confortable et sécurisé avec un minimum de services comme les repas de midi préparés par l'ESAT des Amis du Plateau ou l'intervention de l'ADMR et d'autres prestataires.

Pour l'avenir, une réflexion s'engage afin d'apporter de nouvelles offres telles qu'une garde de nuit.

La véritable satisfaction des vingt années de notre Maison s'exprime dans le témoignage de plusieurs résidents qui y ont vécu des jours heureux dans un cadre agréable et convivial.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser au secrétariat de Mairie (04.71.65.01.09) ou à Cathy CACHARD.

Bernard Cotte

LE CABINET MÉDICAL

Construit en 1987, le Cabinet Médical de la Rue de Tence était donné en location-vente à une SCI dénommée les Barbelottes qui bénéficiait d'une option d'achat au bout de 15 ans, soit

après remboursement du coût de l'investissement.

Depuis lors, rien n'avait véritablement évolué sur le plan du montage financier mais tout avait changé dans la gestion des locaux. Le secrétariat commun installé au rez-de-chaussée pour le médecin et le dentiste a rapidement été abandonné et l'escalier de liaison entre les deux niveaux a été supprimé. A cette occasion, le dentiste de l'époque, le Dr METENIER, a refait entièrement son cabinet à ses frais.

Aujourd'hui, les locaux du dentiste sont accessibles aux personnes à mobilité réduite mais il n'en est pas de même pour ceux du rez-de-chaussée occupés par le Dr RUEL.

Après discussion avec les associés de la SCI, ceux-ci ont accepté de renoncer à l'option d'achat et la Commune, propriétaire des lieux, s'est engagée à réaliser les travaux d'accessibilité et de rénovation du rez-de-chaussée.

Le démarrage des travaux, lié aux disponibilités des entreprises, devrait intervenir début février pour un achèvement à la fin du mois de mars. Leur coût prévisionnel est estimé à 80 000 € HT, maîtrise d'œuvre comprise confiée à Lynda AYDOSTIAN, architecte installée Montée du Temple au MAZET. Ce chantier bénéficie d'une subvention d'Etat de 17 000 € au titre de l'accessibilité.

Le cabinet médical constitue le socle d'une offre de santé qui comprend la pharmacie du Plateau et le Kinésithérapeute, Jean MOUGEL.

Au départ du dentiste, le docteur Pierre PEYRARD, pour le cabinet à sa main et à son idée qu'il projette de construire à l'entrée du village, l'offre de soins pourrait évoluer voire s'étoffer.

L'ensemble de ces services regroupés sur la route de Tence contribue à renforcer le cadre sécuritaire proposé à la population.

TRAVAUX DE VOIRIE

Réalisés, pour la plupart, au dernier trimestre de cette année, les travaux de voirie ont principalement porté sur la Rue des Ecoles, pour 26 832 € HT, la voie communale d'accès à l'Eglise Libre du Riou pour 3 921 € HT, et le chemin des Gires (les Eyrauds) pour 10 350 € HT.

Une subvention de l'Etat de 6 845 € au titre de la DETR nous a été allouée pour ces investissements.

Nous avons également conduit des travaux d'entretien et de regoudronnage sur bon nombre de voies communales au moyen d'un engin de chantier dénommé PATA (Point A Temps Automatique) de la société EIFFAGE durant cinq jours et demi pour un montant de 29 491 € HT.

Par ailleurs, des travaux sont en cours sur la voirie forestière d'Arcelet, depuis la D15 jusqu'au Moulin de Boyer, pour un coût prévisionnel de 45 000 € HT avec diverses subventions représentant 80 % de la dépense.



Voirie forestière à Arcelet



TRAVAUX DE LA CRÈCHE

L'équipe et l'Association « les Pitchounets » ont réfléchi de nombreuses années à comment pouvoir disposer d'un espace extérieur pour les enfants fréquentant la crèche. Ce beau projet s'est concrétisé cet été, par la construction d'une grande terrasse dont la création a été portée par la municipalité pour un budget total de 18 326 euros H.T, que la Caisse d'Allocations Familiales a subventionnée à hauteur de 6 940 euros (voir plan de financement ci-dessous).

Les plus jeunes mazettois peuvent ainsi profiter du soleil et du bon air, rouler en petits porteurs, jouer dans le sable du grand bac, goûter dehors voire même, aux prochains beaux jours, planter quelques fleurs.

ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
Munier (serrurerie)	630,00	756,00
Mounier (serrurerie)	5 915,00	7098,00
Argaud (maçonnerie)	3 934,50	4721,40
Riou (maçonnerie)	3 934,50	4721,40
Chazot (électricité)	250,00	300,00
Monsieur Store	3 662,00	4394,40
TOTAL	18 326,00	21 991,20



Les Lectures sous l'arbre. Photo C. Paulet

LE CALIBERT A TROUVÉ SON RYTHME

La salle du Calibert a reçu environ 7000 spectateurs, depuis son ouverture en avril 2018 jusqu'à fin octobre 2019, sa création n'est donc plus à justifier. Sur 43 spectacles proposés, les deux tiers y ont été organisés ou co-organisés par l'Association Calibert en Scène, qui s'est également chargée de la communication de la programmation.



La maîtrise de Versailles

Pour l'année 2020, le grand événement c'est la résidence d'artiste de la Comédie de Saint Etienne du 27 janvier au 7 février pour la création de la pièce « la Bêtise » dont la représentation finale aura lieu le 7 février.

Pendant tout le temps de cette création, l'équipe de la Comédie vivra sur le territoire de la communauté de communes (hébergée à la Costette et répétitions au Calibert) et de nombreuses animations autour du thème de la Bêtise auront lieu pour réchauffer notre hiver. Vous allez découvrir très prochainement le programme définitif. Il y en aura pour tous les goûts tous les publics : des « petites histoires » pour les plus petits à la bibliothèque, aux projections d'un film sur le sujet, en passant par les accueils de classes de

collégiens, les ateliers théâtre, les soirées conviviales, les rencontres avec comédiens et techniciens... L'autre grande nouveauté au Calibert c'est l'installation d'un écran avec vidéo projecteur. Et dès cette fin d'année les enfants auront été gâtés par deux projections de films « jeune public ». Cet équipement ouvre de nouvelles perspectives : retransmissions de matchs, de conférences, de concerts, films, débats...

Pour tous ceux qui sont intéressés par la programmation culturelle théâtre, danse, concerts, lectures, soirées, films... Etc. N'hésitez pas à rejoindre notre association, émanation du Comité d'animation, mais qui a son activité propre.

Marianne Mermet-Bouvier



Réunion de préparation à la bibliothèque du Mazet

De gauche à droite : Marianne Mermet-Bouvier (adjointe au maire du Mazet), Annie Gueirouard (Ama-Théâtre), Alain Ruel (président Comité d'Animation) Nicole Viillard (présidente Ama-Théâtre), Fabienne Malaval-Dupré (directrice lecture publique Com Com du Haut-Lignon), Christophe Kiathly (Calibert en scène, Esat les Amis du Plateau) Clémentine Crozet (Responsable projet Comédie Itinérante) Jean Mougel (Président Calibert en Scène).

13

LA RÉSIDENCE DE LA COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE EN FÉVRIER AU MAZET-SAINT-VOY

La Comédie de Saint-Etienne en partenariat avec Calibert en scène sera présente au Mazet entre le 27 janvier et le 15 février 2020.



L'équipe artistique sera hébergée durant ces trois semaines pour travailler à la création d'un spectacle « La Bêtise » dont la répétition « Générale » aura lieu au Calibert le 12 février à 20h30, la première représentation tout public est prévue le vendredi 14 février à 20h30.

Cette expérience de « Comédie itinérante » permet d'aller à la rencontre des habitants sous

plusieurs formes : une rencontre avec le public scolaire de l'école du Mazet est prévue le vendredi 31 janvier (répétition publique), avec les jeunes du centre de loisirs pour présenter les métiers du spectacle le mercredi après-midi 5 février.

Une répétition publique tout public (aussi sur la thématique des métiers du spectacle) aura lieu le vendredi 7 février au Mazet. L'hébergement

de l'équipe est prévu à La Costette durant ces trois semaines. Cette résidence d'artiste s'inscrit dans un projet intercommunal conduit par la Communauté de Communes sous la houlette de Fabienne Dupré nouvelle directrice de la Lecture Publique.



On peut choisir de descendre pé père comme mamie !



CAISSES À SAVON

On peut choisir de descendre pé père comme mamie !

Ou bien prendre des risques incontrôlés et finir dans les bottes de paille, mais toujours dans un esprit bon enfant !

VÉLO-CLUB DU HAUT-LIGNON

Le champion national de VTT, Laurent Begard, a surclassé les trente et un participants de la 9^{ème} Edition du cyclo-cross du Mazet.

Ne vous y trompez pas, le vainqueur de la neuvième édition du cyclo-cross du mazet, disputé samedi 12 octobre n'a rien d'un néophyte. Laurent Begard âgé de 31 ans, ancien judoka et professeur d'EPS à Saint-Chamond, est l'actuel champion national de VTT FSGT depuis sa victoire du 7 juillet à Retzwiller dans le Haut-Rhin.

Hormis dans les trois premiers tours où Valentin Garnier a essayé de le surprendre, le licencié de la Fouillouse, de la « Team Velopuissance », a surclassé le peloton. Il a su contrôler son dauphin sans lui laisser d'espoir et doser son effort sur le circuit tracé autour du stade du Bruas. A noter la belle sixième place d'Arnaud Roustain, président du Vélo-Club du Haut-Lignon, organisateur de l'évènement.

« C'était mon premier cyclo-cross ! Le parcours était sympa, je me suis fais plaisir je crois que je vais continuer la saison et essayer de concilier mes deux disciplines »



La commune 43

LE SUCCÈS DE L'ARDÉCHOISE

Depuis plusieurs années les bénévoles de notre commune font bel accueil à cette course populaire en pavoisant le village. Cette année encore un ravitaillement permettait une dégustation de produits du terroir et délivrait quelques boissons rafraîchissantes bien appréciées des coureurs. Le stand a connu une belle affluence, avec à la clef un nouveau prix pour nos bénévoles.



DE LA NOUVEAUTÉ DANS LE RÉSEAU INTERCOMMUNAL ET SOLIDAIRE DES MÉDIATHÈQUES (RISOM)

Suite à la prise de compétence lecture publique au 1^{er} janvier 2020 par la communauté de communes du Haut-Lignon, l'appellation RISOM va disparaître au profit de « Médiathèques du Haut-Lignon » qui rassemblent sous une même tutelle les médiathèques de Saint Jeures, Tence, Le Mazet Saint Voy et Le Chambon-sur-Lignon.



L'équipe des bibliothèques évolue ! Marlène Bonnet est partie à la retraite et sera remplacée par Claire Hugon qui prendra ses fonctions en janvier 2020. Fabienne Dupré remplace sur une partie de son temps de travail, Patrick Bartet à la direction. Claire Biscarat, Emelyne Debard, et Nathalie Vanceunbroecke sont toujours fidèles au poste. Sans oublier Marie Parichon pour la ludothèque intercommunale.

Pour vous, fidèles usagers, le service demeurera identique et vous pourrez continuer à profiter de la qualité et la très grande mobilité des collections partagées entre l'ensemble des médiathèques du « Pays-lecture » (le « Pays-lecture » regroupe l'ensemble des médiathèques du Haut-Lignon et celle de Saint Agrève) : réserver un livre, un CD ou un DVD depuis votre domicile, consulter les coups de cœur de vos bibliothécaires, et découvrir le programme des animations sur www.payslecture.fr.

Quelques chiffres ci-dessous pour montrer la vie du portail internet des bibliothèques et du nombre de transferts de documents entre les médiathèques pour répondre aux réservations des usagers.



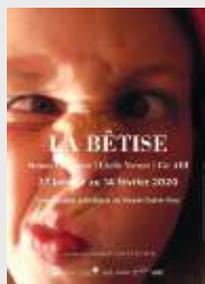
Si vous êtes d'ores et déjà adhérent des médiathèques du Haut-Lignon, bénéficierez gratuitement de l'accès au service en ligne de la bibliothèque départementale, Altithèque, afin de visionner des films, des documentaires, écouter de la musique ou consulter la presse. Munissez-vous de votre numéro d'adhérent (celui sur votre carte de bibliothèque, l'inscription prend quelques minutes, il s'agit ensuite d'attendre quelques heures la validation par votre bibliothèque et le tour est joué).

Le programme des animations 2019 a été riche et varié : les grandes actions autour du Printemps des poètes, Au gré des sons et la fête de la science relayées par l'ensemble des médiathèques ont été complétées par de nombreuses actions, récurrentes comme « Les petites histoires » pour le 2-7 ans au Mazet, ou plus ponctuelles comme l'exposition « Légumes à la drôle d'allure » en octobre, « Ma robe est palestinienne » en novembre-décembre, les interventions auprès des scolaires et les stands passants sur la biodiversité et la rencontre d'auteur avec Pascale Moutte-Baur avec son album Brune & White dans le cadre du Vivre Ensemble...

Fabienne Malaval-Dupré directrice Lecture Publique Com Com du Haut-lignon

Du 27 janvier au 15 février 2020

La communauté de Communes du Haut-Lignon en partenariat avec la Comédie de Saint Etienne accueillera une résidence artistique autour du thème de la « bêtise ». Les professionnels s'installeront pour 3 semaines dans la salle Le Calibert et logeront à la Costette. Des répétitions publiques, des stages de théâtre, des cafés-lecture : guettez le programme complet qui sera disponible mi-décembre 2019 !



5 878

connexions mensuelles (en moyenne)

196

personnes connectées (moyenne quotidienne)

1 document sur 5

transite par la navette entre les médiathèques du Pays-Lecture



CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Cette année 2019 a été marquée par différents évènements, pour commencer, le camp ski des vacances d'hiver, suivi par le camp Disney des vacances de printemps qui ont connu un franc succès. On peut également noter un projet phare de l'été, à savoir la réalisation du char pour la brocante du village début août qui a impliqué et motivé un grand nombre d'enfants, d'ados et de parents, tant dans sa réalisation que lors de sa « présentation » au défilé.



Les animateurs accueillent vos enfants durant les vacances, mais ils sont également présents à la sortie de l'école à 12h pour assurer l'accompagnement et la surveillance durant le temps de cantine (une petite trentaine d'enfants), ainsi qu'à 16h30 pour animer le temps périscolaire où le groupe peut atteindre les 20 enfants les jours de haute fréquentation. Chose importante à noter également, la mise en place d'une « passerelle » avec la crèche « Les Pitchounets », ainsi, les enfants des deux structures ont l'occasion de passer des temps communs, soit au centre de loisirs, soit à la crèche.

Nous avons eu l'occasion de rendre visite à la Résidence du Lizieux, et d'autres rencontres sont aux programmes.







AMÉNAGEMENT D'ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Depuis presque 50 ans, le massif du Lizieux (388ha) a fait l'objet d'une utilisation pour des activités de pleine nature, particulièrement le ski de fond, à ses débuts avec le foyer de ski de fond du Lizieux qui a ouvert la voie et créé la première course d'orientation, les premiers circuits de randonnée. Tout évolue, l'enneigement est capricieux, les bénévoles vieillissent le relais de cette utilisation du massif partagé entre les communes d'Araules, de Saint-Jeures et Le Mazet est assuré par les communautés de Communes des Sucs et du Haut-Lignon qui soutiennent aujourd'hui en commun un projet mené par le Syndicat Intercommunal du Lizieux et son président Dominique Rouhouze.

Le massif possède un réel potentiel pour une offre nature, détente et sport à moins de dix kilomètres des plus gros villages (Yssingaux, Tence, Le Chambon) et tout près d'Araules, St Jeures et Le Mazet pour un public local ou pour une offre touristique. Il ne faut pas rejeter l'idée des activités de neige (il existe toujours trois pistes : verte, bleue et rouge et le matériel pour les tracer) car en hiver le massif offre des promenades merveilleuses portant un regard superbe sur l'est du département, et plus loin jusqu'aux Alpes. Mais d'autres activités sont présentes : quatre parcours VTT, un circuit trail de 35 km et un circuit (dit Tour de la station) de 157 km qui concerne quatre collectivités, cinq circuits de randonnée, un parcours d'orientation qui ne demande qu'à fonctionner, une table d'orientation au sommet du pic, des bornes botaniques et un parcours bi-cross par contre très dégradés. D'autres activités sont proposées par l'étude réalisée par l'Office National des Forêts gestionnaire du massif : un parcours cani-rando (plutôt en période hivernale) un parcours de marche nordique, plusieurs parcours de VTT enduro, de la randonnée en trottinette électrique, l'organisation de sorties nature ou d'expositions liées à la forêt.



L'étude fait ressortir la nécessité de disposer d'un local d'accueil, aménagement simple en bois de 60 m² environ et de toilettes sèches. Cet abri doit être placé sur le bien de section près d'un parking (accès facile pour les cars et particuliers sur une surface aménagée d'au moins 200 m²) facilement accessible en hiver depuis les voiries départementales et situé à proximité des accès des plus gros villages.

Les Communautés de Communes des Sucs et du Haut-Lignon ont délibéré favorablement et soutiennent le projet à hauteur de 18 000€, soit 10% du budget prévisionnel qui compte sur des aides de la région (30%) du Leader (30%) et du Département (10%).

Alain Debard

Nouvelles consignes de tri

Dans les semaines à venir, le SICTOM « Entre Monts et Vallées » va refaire les consignes de toutes les colonnes de tri. **Attention**, à noter, les cartonnets qui allaient dans les colonnes emballages iront désormais dans les colonnes papiers.





RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**





UN ARTISTE MÉCONNU

Si l'on pose la question traditionnelle, qu'est qu'un artiste ? Bien souvent vous vient à l'esprit le nom d'artistes prestigieux qui ont fait « les Beaux Arts », dont les œuvres se vendent à prix d'or, remarquées dans les salles des ventes, exposées dans les plus belles maisons bourgeoises.



Mais c'est une vision élitiste, l'art est présent partout dans la nature, il nous environne et le spectacle d'un automne finissant est une oeuvre d'art... éphémère comme le papillon qui butine les dernières fleurs. Certains d'entre nous possèdent le don de reproduire ce réel, quelquefois en le sublimant, par la peinture, la sculpture, la poésie... ce sont des artistes. L'artiste est un créateur qui nous invite à réfléchir sur sa vision, sur le sens qu'il donne à sa création, tout le monde en connaît, quelquefois bien proches...

C'est le cas de Bernard Valla dont on ne compte plus les œuvres réalisées, soit en peinture à l'huile, à l'acrylique, peintures sur lauzes pour le Camping, travail du bois, créations pour le jardin botanique (la sorcière, le botaniste), tableaux peints de grande dimension destiné au défilé de la foire aux produits du terroir, objets minutieux construits à partir de matériel de récupération, maquettes d'avions....



L'Erika une catastrophe écologique prémonitrice qui nous interpelle

Sa palette est large et nous reproduisons ici quelques-unes de ses œuvres..

Pour compléter ce tableau, moi qui le connais depuis que tout jeunes nous avons usé nos fonds de culotte sur les bancs de l'école de Vacheresse, il a bien d'autres cordes à son arc : bon joueur d'accordéon et de guitare, fan de Brassens dont il apprécie le caractère anticonformiste, amoureux des fleurs et de la nature, excellent connaisseur du mécanisme fragile et minutieux du mouvement de nos horloges qu'il sait réparer et remettre en marche. Ce n'est pas donné à tout le monde.

Merci « Prof » de nous faire profiter de ces talents.

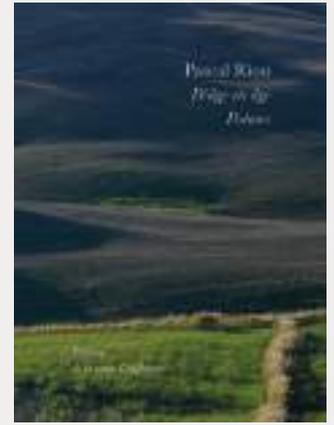
LE POINT CULMINANT DE NOTRE COMMUNE

Si l'on posait la question traditionnelle, quel est le point culminant de la commune, que répondriez-vous ?

Certains diraient sans doute le Lizieux qui domine de sa pyramide majestueuse l'ouest de notre plateau, avec ses 1388 m, pas de doute. Hélas ! Vous auriez tort, le Lizieux est situé intégralement sur la commune d'Araules. Il existe sur notre commune un autre sommet volcanique plus mal connu, très discret, une sorte de Lizieux miniature, placé à l'extrémité sud quand on regarde en direction du Mézenc, la Roche de Champagnac. Ce sommet sert de limite avec la commune de Faysur-Lignon et domine de ses 1287 m une croupe basaltique, un plateau



volcanique qui descend en pente douce à l'est, en suivant le petit ruisseau de Surene jusqu'à la rupture de pente de la coulée, au pied de laquelle se sont abrités les villages des Merles, du Grand et du Petit-Crouzet. Sur le versant nord la pente est douce aussi et rejoint tout en bas un ruisseau des Merles (ou d'Ourbe !) qui serpente mollement en faisant de multiples méandres. Que la vie y paraît douce (notre photo) avec des troupeaux pacageant une herbe toujours verte... Sans nul doute en certaines saisons comme le bel automne que nous avons connu cette année, mais que la bise froide se réveille et alors c'est une toute autre histoire !



PRIX DE LA POÉSIE

Pascal Riou, habitant de notre commune depuis plusieurs années est connu aussi à travers sa fonction de président des Amis de Saint-Voy, mais il a bien d'autres talents. Il en est un dans lequel il excelle depuis plusieurs années puisqu'il a publié à Cheyne une œuvre poétique qui compte plus d'une dizaine de titres.

Ce talent poétique vient d'être reconnu par l'Académie Française qui lui a attribué récemment le prestigieux Prix Verlaine qui récompense l'auteur d'un recueil de poésie, ici il s'agit du recueil « D'âge en âge » paru en 2018 aux Editions de la revue littéraire Conférence à laquelle il participe régulièrement. En dernière page vous trouverez un des poèmes de ce recueil « LE GRAND HETRE » choisi par Pascal Riou pour figurer dans notre bulletin municipal.

UN ATELIER D'ART FLORAL AU MAZET

Si je vous cite les mots suivants, à quoi pensez-vous ?

Lysianthus, Anastasia, hypericum, gypsophile, limonium, germi, ornithogal, salal, beargrass, graminée, scabieuse, aralia, aspiditra, ect... Non ! Je n'étales pas un vocabulaire savant mais celui d'une fleuriste, en effet Nadine Chabanel propose 1 fois par mois un atelier d'art floral au Mazet.

Nous sommes une douzaine à confectionner une composition florale que nous ramenons à la maison. Nadine fournit le matériel et les fleurs fraîches, elle nous donne leurs noms et des conseils de conservation. Venez nous rejoindre à la salle du restaurant de la Résidence du Lizieux. **Pour des renseignements complémentaires et connaître le calendrier des ateliers, vous pouvez appeler Jeannine Roux au 04 71 65 06 78.**



DES NOUVELLES DE LA HALLE FERMIÈRE

Ce n'est plus l'Office du Tourisme qui gère la Halle Fermière, mais l'association Environnement et Patrimoine depuis juillet 2019 en attendant que les producteurs et artisans s'organisent.

En effet avec l'aide de la Chambre d'Agriculture et du CER France (remerciement en particulier à Mme Gory), ce **magasin de producteurs** (38 aujourd'hui - 70% producteurs et 30% artisans) est en train de créer une **SARL** pour début 2020. Une salariée permanente (et polyvalente ! merci Audrey Poux) tient le magasin et les producteurs et artisans viennent ponctuellement chacun leur tour.

Aussi nous vous invitons à venir profiter de ce **nouvel élan** qui diversifie ses produits ! Nous avons à cœur de vous proposer des produits alimentaires de tous les jours et locaux : viandes (volailles, autruche, lapin, porc, agneau, bœuf), charcuterie, œufs, fruits et légumes (de la Drome), confitures, miel, chocolat (...), boissons (bières, vin...) la liste n'est pas exhaustive, il y en a pour tous les goûts ! Et dès ce printemps des fromages, yaourts...

Les **nouveautés** sont aussi des articles du quotidien : pâtes, riz, farines (...) et si vous vous laissez tenter par de la spiruline, des hydrolats, des huiles essentielles ?

Bien sûr il n'y a pas un stock industriel, les produits prennent du temps pour être confectionnés, mais il est régulier et de qualité. Produits frais, en conserve, bijoux, articles en tissu, de bien-être bref des idées cadeaux pour toute l'année !

Des **animations** et dégustations seront organisées à chaque vacance scolaire. Si vous voulez bien nous aider à dynamiser la Halle Fermière, une enquête de satisfaction vous est remise dans ce bulletin pour que vous puissiez donner votre avis et vos idées.

Retrouvez nous sur notre page Facebook et selon nos horaires d'ouverture :

- HIVER de début novembre à mi avril : uniquement les matins de 9h30 à midi 30 les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches
- ETE de mi avril à fin octobre : sur la journée du mercredi au samedi : 9h30-13h et 15h-18h30 et les dimanches matins de 9h30 à 12h30

L'équipe de la Halle Fermière tient à remercier chaleureusement l'association « Environnement et Patrimoine » qui a repris en charge provisoirement ce beau bâtiment et son activité en évitant ainsi que tout s'arrête avant l'été.

Lise Russier pour le groupe des producteurs

cultivons le goût du terroir

Pour vos
cadeaux
des paniers
gourmands
toute l'année



Place des Droits de l'Homme - 43520 Le Mazet-Saint-Voy
hallefermiere.43@gmail.com

04 71 66 06 48





LES PITCHOUNETS ONT 30 ANS CETTE ANNÉE 1989 > 2019

Le multi-accueil des Pitchounets fête ses 30 ans cette année, cela démontre à quel point la crèche est véritablement ancrée dans la vie du Mazet.



C'est une chance pour tous de pouvoir profiter d'une structure à taille humaine, respectueuse de l'accueil de l'enfant et de ses parents. Combien de familles ont tissé des liens entre ces murs, lors d'une fête de Noël, d'un pique-nique ou autour d'un café ?

Nous fêterons dignement les 30 ans au printemps au mois de mars, avec un spectacle au Calibert suivi d'un goûter. Nous préciserons la date ultérieurement d'ici là portez-vous bien !!!



Contact

Florence Gaddini
Directrice du multi-accueil
« les Pitchounets »
1 rue des écoles
43520 Le Mazet saint Voy
04 71 65 06 22
crechelespitchounets@orange.fr



L'ASSOCIATION FITNESS FORME ENSEMBLE

L'association compte une cinquantaine de membres en ce début de saison. Jeunes et moins jeunes se côtoient au fil des semaines. Cette année, un créneau est réservé pour les pompiers du Mazet. Un nouvel appareil complète notre panel d'équipements : une plateforme vibrante.

Courant 2019, l'association a eu le plaisir de proposer deux conférences, une animée par Danielle Grenier sur les huiles essentielles et une autre présentée par Luc Valla sur la santé des articulations. L'association réfléchit à d'autres conférences ou animations pour cette nouvelle année.

Nous proposons deux séances d'essai avant de prendre une adhésion. La salle de fitness sera fermée du 25 décembre 2019 au 1^{er} janvier 2020.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe Soubeyran





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves accompagne, comme les autres années l'école Albert Camus dans ses divers projets. Des sorties telles que la fête du roi de l'oiseau, une après-midi « randonnée d'intégration » ont été organisées.

Et au menu de ce nouveau cycle, nous allons programmer des événements comme :

- Des opérations de pizzas
- Le super loto 2020 le dimanche 29 mars 2020
- Le Carnaval de l'école
- Le sarassou
- Un stand au marché de Noël
- L'expo / vente de livres les 29 et 30 novembre au Calibert avec la venue de l'illustratrice Pascale MOUTTE-BAUR une journée à l'école.

L'argent récolté va permettre à l'école de réaliser :

- Des sorties ski de fond aux Estables

- Un voyage de fin d'année pour toute l'école à l'aquarium de LYON.
- Un spectacle de Noël sur le thème de l'eau au Calibert
- De continuer le jardin potager
- D'acheter du matériel pour le périscolaire du matin
- Un voyage avec nuitées pour les CE et CM
- La visite du lieu de mémoire pour nos CM

Pour le bureau cette année pas de changements. Il a été reconduit dans son intégralité.



Avec tout ce beau programme, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

OUVERTURE DU BOULODROME INTERCOMMUNAL

Le boulodrome intercommunal a ouvert ses portes début novembre, c'est-à-dire lorsque la période se fait moins clémente et demande un abri pour les amateurs de boule lyonnaise ou de pétanque.

Vous y serez toujours accueillis par Chantal Genest et pourrez profiter des quatre jeux de boules lyonnaises, de quatre jeux de pétanque, d'une salle et d'un bar. Il est ouvert tous les jours de la semaine sauf le mardi, de 14h à 18h jusqu'au 30 avril. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte. Les tarifs sont inchangés : 25€ la carte pour la saison ou 2€ pour une après-midi.

Il est rappelé que les artisans ou commerçants peuvent bénéficier d'un espace publicitaire moyennant un forfait annuel. Pour tous renseignements tél au 06 17 35 37 15.



ACCA

Comme tous les ans, l'ACCA a organisé sa journée festive du 15 août.

- La pinata pour les enfants.
- Le tir à l'oie : Un grand merci, aux « cavaliers du Lizieux », qui nous ont offert un très beau spectacle, applaudi par un public nombreux.
- Le tir à la corde : entre pompiers et chasseurs. Les pompiers, plus sportifs, ont remporté la victoire.

- Le concours de pétanque familiale a réuni 46 doublettes.

La journée s'est terminée par un repas où 250 convives ont pris place pour déguster le jambon cuit au foin. Pour 2020, l'ACCA du Mazet-St-Voy, a été retenue pour l'organisation de la finale du « Concours national de meutes sur chevreuil non tiré ».

L'organisation se fera en partenariat avec l'ACCA de Saint-Jeures, 16 meutes seront à l'honneur. Ce concours se déroulera sur 3 jours le vendredi 20 mars, samedi 21 mars, et dimanche 22 mars à midi.

Cette manifestation est ouverte à tout public, ainsi que les repas et festivités.

Pour l'ACCA Maurice Verilhac

DES NOUVELLES DE SAINT-VOY

L'année 2019 a vu la réalisation de plusieurs projets qui concourent à l'embellissement de ce lieu cher aux amoureux du Plateau.

Ainsi, à l'extérieur, l'abatage des arbres rend l'église visible depuis le Moutier en toute saison et dégage la vue depuis le parking, tandis que trois oratoires ponctuent le chemin entre l'église et le Moutier.

Sur le bâtiment, grâce à l'accord du Conseil municipal et des Bâtiments de France, la réfection des toitures de la sacristie et de l'église sera effectuée au printemps 2020. A l'intérieur enfin, la pose de cimaises permet l'accrochage de photos et tableaux, tandis que la confection d'une belle bibliothèque à partir de la reprise d'éléments de la chaire permet d'accueillir livres et cartes postales. Ces deux

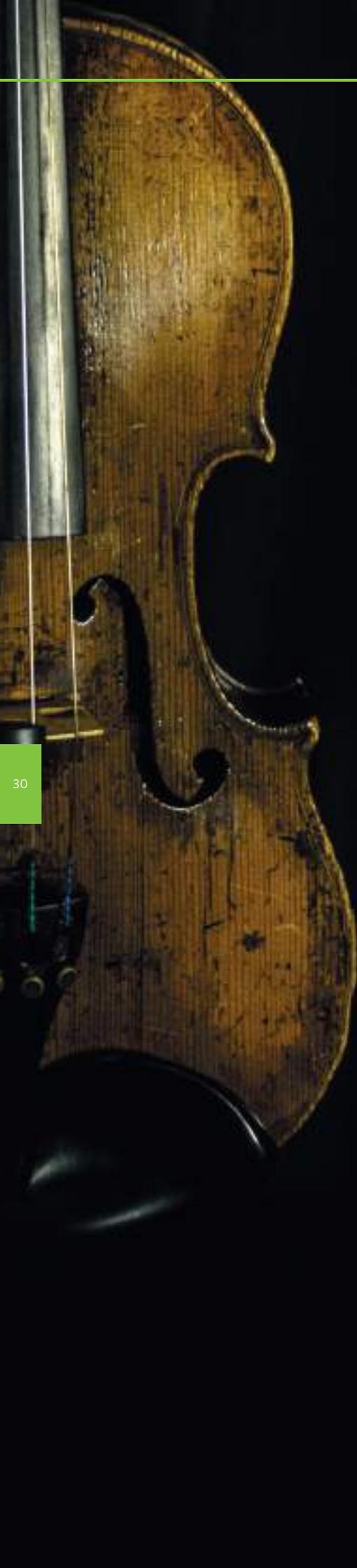
réalisations sont l'œuvre de deux artisans talentueux de notre commune : M.M. Fromentoux et Ruel.

Il faut aussi parler de la création d'une adresse Face Book et du projet qui verra le jour à Pentecôte 2020 des premières Rencontres de Saint-Voy : photographie, théâtre, musique, spiritualité seront au menu.

L'association des Amis de Saint-Voy œuvre ainsi à l'entretien mais aussi au dynamisme de cette vieille dame toujours jeune !

Le président : Pascal Riou





Les chorales au sommet...
de la Roche de Saint-Voy

LA CHORALE VOY CI VOIX LÀ

*La chorale Voy ci Voix là
a repris le chemin des salles
de spectacle avec le concert
du 21 septembre dernier à la
salle du Calibert.*

Ce concert était partagé avec une chorale de Gaas du sud du Pays Landais.

Nous avons invité la chorale « Cantagass » sur les recommandations de quelques uns de nos compatriotes, qui vont régulièrement se régaler de spécialités culinaires Landaises. Le principe du week-end était simple, de leur arrivée en bus jusqu'à leur départ, ils étaient pris en charge par les choristes du plateau.

Les chanteurs de Gaas tenaient à être hébergés dans les familles de chanteurs, et participer avec nous à l'ensemble du week-end.

Ce fut un échange très riche, où tout le monde a participé pour un accueil le plus agréable possible, avec quelques visites de la région et le concert à la salle du Calibert. Le lendemain, balade et visite à l'église de Saint Voy où chaque chœur a pu apprécier sa merveilleuse sonorité au travers de quelques chants sacrés entonnés par les deux ensembles. Nous allons maintenant préparer le concert retour, un grand déplacement à Gaas à la Pentecôte 2020, avec beaucoup plus de chants communs aux 2 groupes, notamment des chants du pays Landais. 2 concerts sont prévus : le samedi soir dans leur salle communale et le dimanche dans une petite église du village voisin.

Nos visiteurs ont beaucoup apprécié leur déplacement en Haute-Loire, et particulièrement la salle pleine et chaleureuse du Calibert, donc si vous y étiez, merci !

Gilles Coudray

FOOT MAZET-CHAMBON



Comme depuis plusieurs années, la priorité du club est son école de foot. Dirigée par Mathieu Ferrier, en formation BMF à l'IR2F Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football à Cournon d'Auvergne et Yvéna Faure, en formation BPJEPS à l'Association pour la Formation aux Métiers de Sport de l'Étrat, assistés par Chantal Russier et Alex Vernet, service civique, elle regroupe actuellement 27 enfants, filles et garçons de 5 à 10 ans. En entente avec le club de Tence sous le nom « Haut-Lignon CMT », ils s'entraînent chaque mercredi et participent à des plateaux amicaux avec d'autres clubs du département les samedis.

Des interventions ont été programmées dans les écoles du secteur afin de faire découvrir le football aux enfants de cette catégorie d'âge.

En parallèle, 49 jeunes évoluent dans les catégories pré-formation et formation. Quatre équipes leur sont destinées : U13, U15 et U18 pour les garçons, U18F pour les filles.

Prochains événements du club :

- Samedi 11 janvier 2020 : 6^{ème} A.S.M.C. Trophy (Tournoi futsal U10/U11)
- Samedi 18 janvier 2020 : 6^{ème} Challenge A.S.M.C. des Mousquetaires (Tournoi futsal U8/U9)
- Samedi 1 février 2020 : Soirée Choucroute (8^{ème} édition)
- Samedi 6 mars 2020 : Contrôle caisses à savon
- Dimanche 29 mars 2020 : Loto (21^{ème} édition)
- Samedi 6 juin 2020 : 2^{ème} édition du A.S.M.C. Women's Challenge (Tournoi U18F)
- Samedi 13 juin 2020 : Tournoi de l'école de foot

Renseignements et contacts :

Président : Laurent Poyet 06 80 93 24 94

Secrétaire : Laurent Dignonnet 06 30 48 55 94

Avis aux associations

Il est demandé à toutes les associations de bien vouloir respecter strictement les dispositions suivantes pour faciliter le travail des employés municipaux, très sollicités, et l'utilisation du matériel, désormais géré par un logiciel installé au secrétariat de Mairie.

- RESERVATION IMPERATIVE LE PLUS TOT POSSIBLE (au minimum 15 jours)
- RESERVATION EFFECTUEE EN UNE SEULE FOIS PAR UN SEUL INTERLOCUTEUR PAR ASSOCIATION

- LES CLES DOIVENT ETRE REMISES EN MAIRIE DES LA FIN DE LA MANIFESTATION POUR EVITER LES RECHERCHES CHRONOPHAGES DES EMPLOYES MUNICIPAUX

Merci de votre compréhension



LE CLUB DE SCRABBLE FÊTE SES 20 ANS D'EXISTENCE

Michel Cymes a dit un jour lors d'une de ses émissions télévisées que « le cerveau se construit par une activité cérébrale ou intellectuelle tout au long de sa vie ». Il encourage donc les jeux de société ; les mots fléchés, les mots croisés, les échecs, le sudoku, la belote, le scrabble et tout autre jeu de logique.

Le Club de Scrabble du Mazet organise depuis 20 années des rencontres tous les jeudis de 14h30 à 17h30 dans la salle de restaurant de la Résidence du Lizieux : 35 scrabbleuses sont inscrites. Elles exercent leur mémoire, mémorisent des mots et leur signification, si possible. Pas de concours, juste un temps de détente et de partage tout en faisant travailler leurs neurones. Certains bien pensants diront que le Scrabble est un jeu pour les « vieux » et les « vieilles ».

Cependant beaucoup de médecins et d'intellectuels s'accordent à dire qu'il s'agit d'un jeu intergénérationnel. Nous autres, scrabbleuses, nous pensons que ce jeu permet de ne pas trop perdre nos facultés de concentration et d'attention et il a un autre avantage, et pas le moindre, de créer et conserver les liens sociaux tout au long de notre vie de retraitées et d'en tisser de nouveaux, de garder un esprit curieux, de s'inquiéter également de son voisin ou de sa voisine, de s'entraider dans le jeu mais aussi à d'autres niveaux de la vie quotidienne.

Vous l'avez compris, les bienfaits du Scrabble ne sont plus à démontrer et pour toutes ces raisons, nous vous invitons à nous rejoindre. Vous n'aurez pas à le regretter car en dehors du jeu, nous organisons aussi des moments festifs et conviviaux.

Et savez-vous que le Scrabble, l'emblématique jeu de lettres, célèbre son 70^{ème} anniversaire, preuve de son succès ?

Et pourquoi pas une boîte de jeu du Scrabble pour les cadeaux de fin d'année ?

Bonnes fêtes à toutes et tous.

La secrétaire : Jeannine Roux

ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DU MAZET

Le synode régional qui se tient tous les ans autour du week-end du 10 novembre, nous donne l'occasion d'aborder le thème retenu cette année « L'écologie, quelle(s) conversion(s) ».

Selon les mots du président de la Fédération Protestante de France, François Clavaioly, « Le protestantisme français s'engage sur la question des risques liés aux changements climatiques et sur l'exigence de la sauvegarde de la Création. En lien avec les autres confessions chrétiennes en France, il soutient l'initiative lancée au niveau international créant le fameux « Label Église verte ».

Ce souci des chrétiens de vouloir promouvoir une prise de conscience à ce sujet pour le « mieux vivre ensemble » au niveau du climat de notre planète, n'est pas sans rappeler les demandes du synode de 2015. Celui-ci proposant la mise en place d'ensembles pour le « mieux vivre ensemble » des paroisses « le choix fondamental des ensembles étant qu'ils doivent préserver leur unité malgré la diversité des sensibilités, la dispersion géographique et les différences ».

C'est dans cet esprit de solidarité paroissiale que l'on ne peut que se féliciter aujourd'hui de voir que le travail des pasteur(e)s a permis d'organiser une rentrée où tous partagent programmes et accompagnement, selon les effectifs, chacun dans sa paroisse (pour l'école



Le groupe sur le site de Chanforan où en 1532 les Vaudois ont rejoint la réforme

biblique) ou tous ensemble pour le Catéchisme adolescent et les Jeunes.

Le 6 octobre notre paroisse a accueilli, dans la joie, plus de 320 paroissiens venant de tout le Consistoire, à l'occasion de

(en Cantabrie) et du Consistoire (Chez les Vaudois - photo), autant d'occasions de partage qui ne doivent pas nous faire oublier ce qui reste la première préoccupation de l'église : Annoncer l'évangile, avec notre participation aux activités



Le verre de l'amitié devant le temple lors du culte du 6 octobre

l'installation liturgique de notre Pasteur Monique Orioux. La chorale éphémère, élargie au Consistoire, avec une quarantaine de choristes, a accueilli et accompagné les participants. Une météo un peu miraculeuse a permis de partager le verre de l'amitié sur le parvis du temple (photo).

Exposition, concerts, Favea, Marché de Noël, voyages de paroisse

habituelles « quotidiennes » cultes, actes pastoraux, enseignements, accompagnement avec les visites. Le conseil presbytéral vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

*Pour le Conseil Presbytéral,
Maurice Dolmazon*



CHAMBON DANSE

Chambon Danse a repris du service dès la rentrée de septembre et a renouvelé le bureau dans ses fonctions :

- Audrey **POUIX** : Présidente
- Chrystel **GUILHOT** : Trésorière
- Sophie **REVERCHON** : Secrétaire



L'association compte environ 140 élèves, tous cours confondus. Elle propose en effet des cours de danse classique et modern jazz, pour les enfants et les adultes, confirmés ou débutants mais aussi des séances de stretching et gym douce plusieurs fois par semaine. Pour ces activités de maintien ou remise en forme, accessibles quel que soit l'âge ou le niveau sportif, il est possible de s'inscrire à l'année ou de prendre une carte de 10 séances afin de pratiquer à son rythme et selon ses disponibilités (tarif : 60 € + 15 € d'adhésion). Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association sur notre e-mail : chambondanse@gmail.com.

Les élèves auront le plaisir de vous présenter les chorégraphies apprises tout au long de l'année lors de notre traditionnel Gala les 26 et 27 juin 2020 à la salle du Calibert au Mazet-Saint-Voy.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le bureau



LE PIN SYLVESTRE

Le Pin sylvestre (Pinus sylvestris) est un bel arbre qui dans les meilleures situations peut atteindre plusieurs dizaines de mètres de hauteur.

Il pourrait vivre jusqu'à 200 ans ! Le Pin sylvestre est présent partout en Haute-Loire et il est très commun dans tout le Massif Central, les Alpes, les Pyrénées et jusqu'en Alsace. Bien que l'on puisse le trouver en plaine (notamment dans des parcelles de reboisements), c'est essentiellement un arbre de l'étage montagnard (de 900 à 1500 m. d'altitude) qu'il peut dépasser parfois puisqu'on le trouve vers 1600 m. (étage dit « subalpin ») dans le massif du Mézenc.



¹ Ces spirales peuvent s'observer également sur d'autres plantes ou organes de plantes : ainsi les fleurs de tournesol, les choux fleurs Romanesco et bien d'autres.

² Pour les forts en maths, ce nombre d'or est donné par la formule $(1+\sqrt{5})/2 = 1,618033\dots$

Le Pin sylvestre forme des forêts claires : c'est une essence de lumière ; mais on le rencontre aussi souvent, disséminé à côté d'autres essences forestières. C'est un arbre pionnier donnant beaucoup de graines et qui de ce fait joue un rôle essentiel dans les reboisements spontanés. Il est peu exigeant quant aux qualités du sol, s'accommodant d'un sol acide ou non, sec ou humide et même pauvre. Son bois qui est utilisé en menuiserie et en industrie est diversement apprécié selon les provenances car il existe en effet plusieurs variétés d'origine différente de France et même de l'étranger (d'où parfois ses appellations de « Pin du Nord », « Sapin rouge du Nord » etc.). Mais son bois est aussi encore largement utilisé pour le chauffage des habitations ou, plus anciennement des fours des boulangeries : dans ce dernier cas, les coupes répétées des branches donnaient à l'arbre une forme tourmentée caractéristique ; des spécimens de ces « pins de boulange » peuvent être encore observés non loin du Puy à la Pinatelle du Zouave.

Le Pin sylvestre se distingue facilement des autres espèces voisines de pins : ses aiguilles sont courtes, souvent légèrement tordues, groupées par deux et son tronc prend dans la partie supérieure une belle couleur rose saumon. A partir de ses fleurs femelles, il produit des cônes assez petits qui portent des noms variés : ce sont les « pommes de pin » ou encore les « babets » de notre région.

Mais, regardons ces babets d'un peu plus près : à la face inférieure c'est à dire celle où est inséré le point d'insertion sur le rameau, nous pouvons remarquer que les écailles de ces babets dessinent des spirales dans le sens des aiguilles d'une montre et aussi dans l'autre sens¹. Si nous comptons le nombre de ces spirales, (ce qui est plus



facile à faire sur une photo avec un grossissement) nous trouvons 8 dans un sens et 13 dans l'autre. Mais ce qui peut nous surprendre, c'est que ces deux nombres font partie de la suite mathématique dite de Fibonacci (mathématicien italien du XII^{ème} siècle, qui n'était pas du tout botaniste !). Et pour écrire cette suite, point n'est besoin d'être fort en math, puisque chaque terme est la somme des deux précédents ; elle s'écrit donc 0, 1, 1, 2, 3, 5, 8, 13, et ainsi de suite 21, 34, 55, 89 jusqu'à l'infini ! Et plus surprenant encore, si nous divisons un de ces nombres par le précédent de cette suite, par exemple 13 divisé par 8, le résultat s'approche du nombre d'or !²

Mais le Pin sylvestre ne nous donne pas seulement son bois : il est possible de faire un apéritif original grâce à ses bourgeons : voici une recette que l'on pourra modifier selon ses goûts.

Cueillez en hiver de préférence, une poignée de bourgeons, mettez les à macérer dans 0,75 litre de vin blanc sec ; ajoutez un petit verre d'alcool pour fruits à 40° et 25 grammes de sucre (ou mieux, la quantité équivalente de sirop de sucre de canne). Laisser reposer une dizaine de jours dans un endroit frais, puis filtrer et consommer... avec modération. (d'après « chroniques à boire », La Garance Voyageuse).

Christian Grosclaude



LE GRAND HÊTRE

*Le hêtre qui t'a vu grandir, aimer,
t'avancer pas à pas dans l'âge et la parole
et lancer tes fils puis leurs enfants après
dans la vie prodigue et les lointains aimés,
ce grand hêtre que tu sais plus vaste que l'enfance,
voici ses hautes branches, ce matin,
éclairées comme jamais tu ne les avais vues,
toi qui vas quitter ta maison de toujours
et laisser ce grand arbre à d'autres mains
dont tu ne sais le soin, le regard ni la hache.*

*Éclairées par le matin, elles montent dans la lumière
comme on voit en montagne
les sommets tout frangés de clarté
tandis que l'on marche dans l'ombre des vallées.*

*Elles montent, mains de l'orant que touche le vent,
montent dans le ciel, échanrées de bleu céleste,
ajourées tendrement pour que l'air vif parvienne
jusqu'au fouillis ombreux—, ainsi parfois,
la caresse du bien aimée au ventre de l'amante,
respiration paisible et terre croisant le ciel.*

*Ô mon arbre de gloire, toi mon souffle paisible,
sois leçon pour ma vie, apprends lui à danser
toi mon enraciné.*

*Qu'elle soit ombre fraîche et puis secret d'aimer,
qu'elle s'offre tant qu'elle peut à la toute lumière,
au passant démuné comme à l'enfant meurtri,
aux murmures du temps
qui va, de patience en élan et des rameaux glacés
à la splendeur d'octobre comme aux douceurs de mai.*

*Nous sommes hôtes mon arbre, toi et moi
et tous mêmes qui l'ignorent, de la terre et du ciel,
du Souffle qui les créa un jour d'éternité.*

*Puisse l'enfant venir et jouer sous tes branches,
qu'il reçoive ainsi la force de ton tronc,
la nuit de tes racines et l'incroyable amour
en qui nous nous tenons.*

*Sois ma confiance, grand hêtre de gloire,
enseigne-moi toujours les mots de l'espérance:
et dis à ma douleur: « La paix soit avec toi. »*

Pascal Riou